

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18554 - 72ÈME ANNÉE

## Propositions du PCR

# Front réunionnais et mutualisation des crédits



La Réunion fait partie du Patrimoine mondial, la création d'un service d'intérêt public dans l'environnement est un moyen de valoriser cette contribution à la richesse du monde, tout en créant des emplois durables.

Lors de son passage lundi dans *Devant La Réunion*, émission politique hebdomadaire de Réunion Première Radio, Maurice Gironcel a été interrogé sur l'état de santé du PCR. Sa réponse a permis de présenter le Front réunionnais et les deux grands services d'intérêts public dans l'environnement et l'aide à la personne.

Interrogé sur l'état de santé du PCR lundi dans l'émission Devant La Réunion de Réunion Première Radio, Maurice Gironcel a fait la réponse suivante :

Nous sommes autour de 3.000 adhérents. Le constat, c'est que beaucoup d'hommes et de femmes politiques reprennent dans leur analyse celle du PCR. Nos idées ont avancé. Dans un journal il n'y a pas longtemps, un article avait pour titre : l'autonomie une solution d'avenir.

Nous pensons que compte-tenu que beaucoup reprennent nos idées, alors passons aux actes et allons

travailler ensemble. C'est un Front réunionnais. Ce n'est pas l'union de la gauche, c'est l'union avec des progressistes qui veulent travailler pour l'avenir de La Réunion.

Nous avons nos préoccupations, mettons-nous d'accord sur un projet réunionnais.

Le projet réunionnais doit prendre en compte l'emploi. 1463 emplois d'avenir arrivent en fin de parcours. Mme la ministre a répondu que l'on est en fin de contrat. C'est dur pour le jeune d'entendre cela.

Comment préserver la biodiversité, c'est par des emplois. Nous proposons un grand service d'intérêt public dans l'environnement en mutualisant les crédits d'emplois ai-

dés.

La Réunion aura 150.000 habitants de plus dans 15 ans. Les plus de 60 ans vont doubler. Il faudra les accompagner. Des enfants vont naître. Combien d'emplois cela peut créer ? nous proposons la création d'un service dans l'aide à la personne.

Pour le financement, c'est mutualiser l'argent qui vient à La Réunion. Une des propositions du rapport Lurel, était de tenir compte de la différence de PIB avec la France, 12.000 euros par an par personne. Si on multiplie par 850.000, cela fait des milliards.

## Egalité réelle à l'Assemblée nationale : les communistes auraient posé les problèmes

**Le 31 octobre dernier, Maurice Gironcel était invité de l'émission politique hebdomadaire de Réunion Première Radio, Devant La Réunion. Le co-secrétaire général du PCR a été interrogé sur le projet de loi sur l'égalité réelle. En tant que député, aurait-il voté pour cette loi ? Voici sa réponse :**

« On aurait voté sur les aspects d'annonce sur les allocations familiales, pour les retraités. Mais en tant que communiste, on aurait posé les problèmes. Rappelons que la loi du 19 mars 1946 prévoyait au 1er janvier 1947 l'application de toutes les lois sociales à La Réunion. Il a fallu 50 ans pour l'égalité sociale. Ce que l'on nous annonce, cela devait être fait voici 70 ans.

Le rapport Lurel annonçait un big bang, la montagne a accouché d'une souris, c'est le problème, on ne va pas jusqu'au bout.

À aucun moment on analyse le fait que pendant 70 ans on a appliqué une politique qui ne permet pas d'avancer, et on continue, pourquoi ?

Sur les plans de convergence, La Réunion est bloquée par l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution. Les autres pays d'outre-mer pourront adapter la loi, pas La Réunion. Les plans de convergence s'appuient sur la possibilité de faire ces lois, La Réunion ne pourra pas.

Les plans de convergence ne prennent pas en compte suffisamment les problèmes des Réunionnais. La Réunion est à 10.000



Maurice Gironcel lors de la dernière conférence de presse du PCR.

kilomètres de la France et de l'Europe. On doit donner les moyens à La Réunion de rayonner dans sa zone géographique.

Paul Vergès avait déposé un projet

de loi pour la suppression de l'alinéa 5, Ericka Bareigts en tant que députée l'avait fait aussi. Pourquoi ne pas faire un référendum ? »



## Édito

# Plus personne n'appelle à « fusiller le créole »

**L**e Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement a présenté le 30 octobre une étude sur une nouvelle graphie du créole. Cet événement est caractéristique d'une évolution des mentalités à La Réunion. En effet, le CCEE annonce que cette étude répond notamment à des sollicitations, dont celle du Rectorat.

Cela permet de mesurer le chemin parcouru depuis une époque où un vice-recteur de La Réunion déclarait qu'il fallait « fusiller le créole ». La répression subie par la langue maternelle des Réunionnais a fait d'importants dégâts. La place qu'elle occupe aujourd'hui ne va pas de soi, elle est le résultat de combats dans lesquels le PCR a joué un rôle important.

Ainsi à la fin des années 1960, Témoignages publiait des articles en créole à l'heure où cette langue était interdite sur les ondes. Cette lutte pour la reconnaissance du créole allait au-delà des communistes. Elle a réussi à imprégner la société réunionnaise. Aujourd'hui, plus personne n'oserait appeler à « fusiller le créole ».

C'est même le système éducatif qui sollicite aujourd'hui le système éducatif pour étudier une nouvelle écriture du créole. C'est donc la reconnaissance que le créole est une réalité que l'on ne peut remettre en cause, et qu'il faut donc valoriser.

C'est ce que confirment d'ailleurs les multiples initiatives de la Semaine créole.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## L'emploi au Port : Kan na pi na enkor !

La municipalité du Port a voté dernièrement une délibération, pour inscrire sa collectivité (et plus particulièrement le secteur de la Rivière des galets) au projet national de lutte contre le chômage intitulé « Territoire zéro Chômeur de Longue Durée ». Récemment encore, le maire a déclaré vouloir que la dynamique économique générée par les entreprises installées au Port, puisse également profiter à l'embauche des Portoï.

Les initiatives dans ce domaine sont louables, tant notre population est durement touchée par le chômage. Néanmoins, sachant que la lutte contre le chômage est loin d'être un long fleuve tranquille, est-ce que la commune dispose aujourd'hui des atouts nécessaires pour en être un acteur efficace ?

Mais d'abord, le Territoire zéro Chômeur : kosa i lé sa ? Cette mesure expérimentale de cinq ans, entend proposer aux chômeurs de longue durée, un emploi adapté à leurs savoir-faire, sous la forme d'un contrat à durée indéterminée (CDI), rémunéré sur la base du SMIC, via une structure d'insertion par l'activité économique.

Cette expérimentation s'ajoute aux nombreuses mesures publiques en faveur de l'emploi mises en œuvre depuis les Pactes Nationaux pour l'emploi des Jeunes créés en 1977. Les gouvernements successifs ont ainsi multiplié les contrats aidés pour lutter contre un chômage qui a plus que triplé en France, passant de 1 million en 1976 à plus de 3,5 millions aujourd'hui.

Pendant 40 ans, une vingtaine de lois en faveur de l'emploi a ainsi été créée. On a eu les Travaux d'Utilité Collective (TUC) en 1984, remplacé par le Contrat Emploi Solidarité (CES). Ensuite ça a été le Contrat Emploi Consolidé (CEC), le Contrat Emploi Jeune (CEJ) et aujourd'hui le Contrat Unique d'Insertion (CUI)

non marchand (CAE) ou marchand (CIE), ou encore l'Emploi d'Avenir. N'oublions pas non plus en 1994, le Contrat d'insertion Professionnelle (CIP) et en 2007, le Contrat de Première Embauche (CPE), qui ont en commun d'avoir été retoqués, sous la pression de la rue.

Si certaines de ces mesures, non exhaustives, ont pu permettre à beaucoup de personnes d'avoir un emploi, il n'en demeure pas moins que ce sont les employeurs associatifs qui sont les plus souvent sollicités et exposés aux risques.

Comment ne pas craindre ainsi, à travers cette nouvelle expérimentation, de voir ressurgir la terrible désillusion des contrats emplois-jeunes ? Un dispositif créé en 1997 puis abrogé en 2002, qui a plongé dans le noir in takon d'associations et qui a tué des milliers d'emplois jeunes à la Réunion ! Le Port en a payé un lourd tribut. Les structures associatives n'avaient pas été préparées pour pallier ce retrait de l'État, de même qu'elles n'étaient pas organisées pour développer des activités économiques.

Cependant, cette capacité d'entreprendre pour une insertion sociale et professionnelle réussie, a été initiée dès la fin des années 70, à travers l'expérience de l'insertion par l'activité économique (IAE), qui vient mettre en exergue le besoin d'accompagnement et de formations des personnes les plus éloignées de l'emploi. Ce secteur doit sa reconnaissance aux savoir-faire des structures d'insertion par l'activité économique qui le compose (Entreprises d'Insertion, Ateliers et Chantiers d'Insertion et Régies de quartiers, entre autres) et qui sont d'ailleurs très bien organisées ici à La Réunion.

Le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée, en s'appuyant sur ces structures de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), suppose ainsi un territoire organisé et structuré

en conséquence.

Or à ce niveau-là, Le Port fait aujourd'hui figure de mauvais élève. Il y a des signes qui ne trompent pas quand on voit que les projets d'insertion peinent à voir le jour et que le maire, excédé, s'en prend publiquement à un des acteurs de sa commune. De toutes les manières, la candidature de la ville du Port, si tant est qu'elle soit retenue, ne saurait être mise en œuvre sur des bases aussi peu rassurantes.

Il y a eu ensuite cet appel du premier magistrat en direction des entreprises pour favoriser l'embauche des Portoï. C'est vrai qu'il est aisé de penser que na in ta domoun i vient travay dann Port quand on voit les nombreux embouteillages quotidiens aux entrées de la ville. Au début de l'année dernière, plus de 19 000 personnes travaillent dans les 4 800 établissements situées au Port, dont 95 % emploient moins de 20 salariés. Le problème n'est pas de savoir combien de Portoï y travaillent, mais c'est de faire en sorte qu'un maximum d'entre eux puisse accéder aux emplois qui y seraient créés. En effet, si Le Portoï est informé et préparé en conséquence, il saura répondre au mieux aux besoins des entreprises. i chap pa !

C'est donc à une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, à l'échelle de son territoire, que la municipalité doit œuvrer. Pour ce faire, l'adhésion des acteurs économiques, qui est capitale, ne saurait se suffire d'effets d'annonce.

Quoiqu'il en soit, si l'Etat a le pouvoir de multiplier les contrats, façon demandez et vous recevrez, les Portoï eux, sauront multiplier leurs efforts pour accéder à un emploi, façon nou va mèt ansanm pou an-sort a nou !

**Henry Hippolyte**

### In kozman pou la rout

## « Pran l'obligasyon pou la bonté ! »

Moin lé sir, zot i koné lo kozman : « Pran la bonté pou l'obligasyon ! ». Na in koup de tan moin mèm la fé in kozman pou la rout èk sa. Lo kozman mi ékri zordi la pa ditou lo mèm z'afèr : in moun i pran la bonté pou l'obligasyon i abiz dsi out bonté. Mé in moun i pran l'obligasyon pou la bonté i tronp ali lourzman. Dann son fonksyon kélk'in i pé z'ète dévoué, an avoir in sourir an tranh papaye pou in oui, pou in non. Dann la politik in moun i travaye dann la méri i pé z'ète dévoué par raport lo mèr – donk dann son fonksyon li lé oblize !-mé dann fonn kèr, pé sfèr li jir lo boug an silans, vinn-sink foi dann in zourné. Donk, fyé pa dsi son sourir an tranh papaye pars i pé z'ète in poignar pou pik aou kan l'okazyon va prezanté. Alé ! Ni artouv pli dvan sipétadyé.

## Soleils obliques au pays des eaux fermés

**A**vant que les sangliers n'arrivassent en rangs serrés saccager les plantations de l'enfance, les serpents de sable revenaient à la faveur des marées en serpent de mer. On leur plantait des yeux, à la façon de graines, la nacre servant de pousses. Nous déplaçons les messes basses, courbés sur ces temples dont nous lissions de l'index les cous, les étirant jusqu'au gouffre.

Ces temps-là voyaient les respirations se cacher derrière les miroirs qui à leur tour en désignaient d'autres : celles qui faisaient faner les bougies.

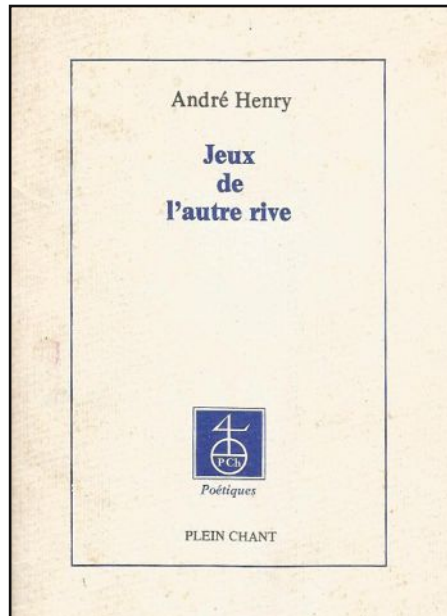
Un clou rouillé était un trésor. Les cartes se dessinaient dans le ciel, en longs défilés, devant lesquels on se mirait allongé, pirate émerveillé, vent debout contre les mers du sud. Le rire était toujours là, et son souffle, sifflant ; suffisait de se pencher. Il se tendait sur l'étagère, brillant comme une étoile cassée des regards qui s'éparpillaient dans les amours impossibles. Ombres d'enfance, ombres d'absences, un peu semblables au fond de l'air, sans doute ivres et perdues comme lui.

Si tenté que nous fermions un peu les yeux, les herbes arrachées et les papillons jaunes s'échappaient du noir du blanc des paupières en tourbillons semblables aux scintillements de Noël, s'égayant sur les cailloux bleus amoncelés, tombes d'insectes qu'on immolait. Nous étions nous-mêmes comme ces insectes : nous ne croyions pas à la mort, nous nous couchions pour jouer à mourir, creusant d'autres brèches pour échapper à nous-mêmes.

Embarqués contrebandiers d'idéal sur les ponts des navires hauturiers, peu sensibles aux sirènes du temps qui bouillaient au fond des casseroles rutilantes, petits marins de sel accrochés à l'étope dans l'étouffé des brises, nous glissions sur les anciens soleils pleins d'odeurs moisies des cuirs des vieux pardessus de l'armoire du couloir où nous nous tenions enfermés, tunnel creusé dans lequel nous versions le ciel de l'été que nous transportions à deux mains dans un petit seau jaune se-

rin. En plein jour, nous dessinions des étoiles.

Un tube de dentifrice écrasé sous le pied, le glouglou du lavabo éternel nous appelait à jeter un œil à la façon vigie, sondant des ténèbres qui quand elles nous envahissaient nous faisait fuir comme un aimant vers la lumière. On changeait de rêve comme de feutres, à gros traits réglant les distances à notre fantaisie. Assis sur les dernières marches d'un escalier grandiloquent, nous nous faisons oiseaux, piaillant tout comme eux, lézards se faulant partout, monstre à l'occasion.



**Jeux de l'autre rive par André Henry, éditions du Plein chant.**

Et sitôt qu'une flèche luisante traversait le ciel, c'était nous qui partions, tête haute, vers où ? quel pays de cowboys et d'indiens ? Il fallait que tout cela fût vrai, ou nous n'étions pas.

Pour que la mousse du savon remplit la bouteille, nous secouions tout notre être. Nous inventions de nouveaux nœuds de lacets, remplissant le chemin à semer l'embûche et l'echymose. Qu'avions-nous à attacher nos chaussures pour faire la course, entravé ? Les allumettes rendaient leur dernière âme dans les bougies pleines, liquides offrandes destinées aux dieux de la vie. Car l'insouciance était la clé de nos jours éclos. C'était un privilège que

de se lécher les doigts au badigeon du chocolat. Que tout cela fût fête était vrai.

On ne se préoccupait pas d'avoir à mendier, ni de marcher sur des œufs fussent-ils d'autruches, nous lancions d'une main retenue le « caillou qui sourit », qui « ne pèse pas plus que du sang d'alouette » sur « la grande marelle/qui monte en sautillant la terre jusqu'au ciel », nous arpentions en tout sens, sauvagement, l'échelle de Jacob, sans crainte de mourir.

Phrases sans sens, mots déformés, défouraillés, gouaillés, aux moments les plus inopportuns à la face de la réalité, voracité de l'absurdité : invocations à ce qui ne pouvait être, nous inventions un nouveau langage étriqué fait de quelques tournures, bêtes et drôles, mais superbement sonores.

La sonnette narguait notre index, nous courions partout, attiré par le sauvage, tête en l'air, ne sachant pas comment racler nos semelles souillées de déjections canines, récoltées à force de sauter au plus loin de nos pieds.

Les tableaux de bord faméaux nous entraînaient dans leurs rondes, les chiffres faisaient l'ivresse, celle que nous portions dans le sang et nous bourdonnait aux oreilles, les moteurs labyrinthiques étaient nos dieux grondants. Les bédés s'échangeaient comme des secrets.

Temps aux goûts fraises des bois, enfouies entre les herbes, mûres luisantes qui montaient à l'assaut du ciel, c'étaient elles qui commandaient.

L'enfance est infranchissable comme une pierre lancée dans une mer mystérieuse... C'est de tout cela dont il est question dans « Jeux de l'autre rive », de tout cela, bien sûr, et de bien d'autres choses encore.

**Jean-Baptiste Kiya**

Aux « gosses »...

# Oté

## La frankofoni avèk nou é pa san nou ni kont nou : sansa sar konm in éskorpion k've pik ali par li-mèm

*Kan na in n'afèr i spas dann nout réjyon lé normal sa i intèrès anou. Kan na in n'afèr k'i éspas koté La Rényon, mi pans nou rényoné ni pé pa rès dsi l'bor kanal. Mé, dopi mésyé Holland lé prézidan i diré, lé pli pir ankor ké dann tan la droite. Si ni vé ète klèr, nou va di, mésyé Hollande avèk son bann i pran anou pou shifonn pyé.*

*Nou la vi sa dann la COI: pou La Frans lé konmsi nou téi égzis mèm pa. Moin la fine dir an romontan in pé dann l'istoir ké nout parti kominis rényonné konm lé z'ot parti progrésis l'oséan indien la fé lo fondasyon pou in l'amityé rant bann pèp. Mé kant la desid fé in l'inyon rant bann z'éta, la anvoye anou dingué konmsi nou l'avé poin nout mo pou dir dann sète afèr-la.*

*Dann kék zour, va rouvèr, dann Madagaskar, in gran kongré la frankofoni. Mi pans, zot konm moin, nou lé d'avi, la frankofoni sa i konsèrn anou. Mé moin la pa antann dir bann rényoné, kansréti in prézidan, sré invité pou di nout dé mo dsi sète afèr-la... Myé k'sa, konbien foi Paul Vergès la di gouvèrnman fransé, si La Frans i vé pa ète bordé, èl na intéré pou donn la frankofoni lo moiyin pou égzisté. Donk, pou moin, vi ké Paul Vergès sé in rényoné é vi ké li lété lo pli atantif dsi la késtyon La frankofoni, la Rényon li doi an avoir son plas la-dan. Sa sé in kékshoz lé évidan pou moin.*

*Arzout èk sa, La Rényon i pé ète in bon baz pou la frankofoni : akoz pa in gran l'inivèrsité l'oséan indien bazé shé nou, Akoz pa in gran mouvman pou dévlop la lang fransé an parmi bann péi l'oséan indien... Mé mi pé dir azot, in n'afèr konmsa i pé pa fèr san nout lang kréol : nout lang kréol rényoné sé lo bar d'fèr dann sète afèr-la.*

*La pa pou lo kréol i fo an avoir pèr, mé pou lo fransé pars son éstratézi lé pa bon, son tak-tik lé mové, li la poin in plan pou bataye sof difiz lo néo-kolonialis dann l'oséan indien é sa sé in n'afèr ké va rotourn kont li.*

Justin